

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Aubrac Lot Causses Tarn

16 Quartier de Trémoulis 48 500 LA CANOURGUE

☎ : 03 66 31 41 23 - Courriel : contact@ccalct.fr

DECISION DU PRESIDENT

N°25-DP008

Nature de l'acte : marchés publics

Objet : Réhabilitation des locaux de la CC ALCT de Trémoulis

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn,**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-10,**VU** la délibération n°D20.040 du 27 juillet 2020 relative à la délégation accordée au Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du Code général des Collectivités territoriales,**VU** la délibération n°D24.002 du 8 février 2024 relative à l'attribution du marché,**VU** le marché attribué à l'entreprise SARL NG LES CHAPES D'OLT pour le lot 9 Chapes notifié le 25 mars 2024,**VU** le projet d'avenant n°1 avec l'entreprise SARL NG LES CHAPES D'OLT et l'état correspondant transmis par le maître d'œuvre SAS BESSIERES Stéphane,

DECIDE

ARTICLE 1 : Lot 9 Chapes (SARL NG LES CHAPES D'OLT)

Le présent avenant n° 1 entraîne une diminution du montant du marché de -4 936,56€ HT par rapport au montant du marché initial.

Montant initial : 8 933,43 € H.T.

Montant en - : -4 936,56 € H.T.

Nouveau montant du marché : 3 996,87 € H.T.

Le projet d'avenant n°1 ci-annexé est approuvé.

ARTICLE 2 : La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise aux titulaires des marchés chacun en ce qui les concerne.

Fait à La Canourgue, le 10 juillet 2025

Le Président,
Jean Claude SALEIL

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac lot Causses Tarn certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture de Mende, le :

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn informera l'assemblée délibérante de cette décision lors de la prochaine séance.

Mise en ligne le :

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Maîtres d'ouvrage :

Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn
16 Quartier du Trémoulis – Avenue des Gorges du Tarn
48 500 LA CANOURGUE

Opération :

Rénovation énergétique du bâtiment de la
communauté de communes à la Canourgue
48 500 LA CANOURGUE

Maître d'œuvre :

SAS BESSIERES Stéphane
Architectes DPLG
12, Rue de La Chicane
48 200 SAINT CHELY D'APCHER

Titulaire du Marché :

SARL NG LES CHAPES D'OLT
Parc Artisanal – 4 rue du Tumulus
12 130 PIERREFICHE

AVENANT N°01

LOT N°09 CHAPES

Date de Notification de Marché : 25 mars 2024

Délai d'Exécution tous corps d'état : 14 mois

Montant du Marché Initial H.T. : 8 933,43 €

Montant cumulé suivant les précédents Avenants : 8 933,43 €

Avenant n° : 01

Avec incidence sur le montant du marché : ☒

Sans incidence sur le montant du marché : ☐

MONTANT EN MOINS H.T.

- 4 936,56 € HT

MONTANT EN PLUS H.T.

Nouveau montant H.T. du marché compte tenu de cet Avenant : 3 996,87 € HT

° ARTICLE 1 : PRIX °

Le présent Avenant a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire compte tenu du rapport justificatif établi par le maître d'œuvre « *devis de l'entreprise joint à l'avenant* »

Rapport détaillé du Maître d'œuvre :

Définition des travaux modificatifs ou supplémentaires :

L'annexe au présent indique les travaux modificatifs et supplémentaires.

Compte tenu du présent Avenant les travaux sont rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire.

LOT N°09 CHAPES**ENTREPRISE : NG LES CHAPES D'OLT**

	MONTANT H.T	TVA 20%	(autre taux de TVA)	MONTANT T.T.C
MARCHE INITIAL	8 933,43 €	1 786,69 €		10 720,12 €
AVENANT N° 1	-4 936,56 €	-987,31 €		-5 923,87 €
AVENANT N° 2				
AVENANT N° 3				
NOUVEAU MONTANT	3 996,87 €	799,37 €		4 796,24 €

° ARTICLE 2 : DELAIS.

Sans modification des délais d'exécution tous corps d'état.

Avec modification des délais d'exécution tous corps d'état.

(si modification des délais joindre le nouveau calendrier d'exécution)

☐
☐
° ARTICLE 3 : CLAUSES.

Toutes clauses (C.C.A.P.) et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent Avenant lesquelles prévalent en cas de contestation.

° ARTICLE 4 : DIVERS.

Le présent avenant ne deviendra définitif qu'après visa du Maître de l'ouvrage.

Fait en Un Seul Original,

La Personne Responsable
du Marché

Dressé par le,
Maître d'œuvre

Pour l'Entreprise
Mention manuscrite
"Lu et approuvé"

A LA CANOURGUE,
le

A LA CANOURGUE,
le 09/07/2025

A LA CANOURGUE,
le

Agence d'Architecture
SAS STEPHANE BESSIERES
12, Rue de la Chikane - 49200 SAINT-CELY-D'APCHER
Tél : 04 66 31 02 89 - Fax : 06 40 36 35 15
Mail : bessieres@collectif48.com
Siret : 862499 930 00010

SARL NG LES CHAPES D OLT

Parc Artisanal - 4, rue du Tumulus

12130 PIERREFICHE

Tél : 05 65 70 48 94

Site web : www.chapeliquidedolt.comEmail : contact@chapeliquidedolt.fr

Com. Com. Aubrac Lot Causses Tarn

16, quartier de Trémoulis

48500 LA CANOURGUE

Tél : 04 66 31 41 23

Tél. portable :

Email : contact@ccalct.fr**Devis**

Número	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	N° de TVA intracom
DV00013642	03/07/2025	COMAUBRAC	02/08/2025	Chèque ou Virement à réception	FR43200069268

Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA
Rénovation énergétique, adaptation et réhabilitation, de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité du bâtiment de la Communauté de Communes 16, Quartier de Trémoulis 48500 LA CANOURGUE MOE : BESSIERE Stéphane Lot n° 9 : CHAPE Avenant au devis DV12096 du 23/ 10/ 2023 Travaux en Moins : 09.3.1.1 CHAPE LIQUIDE - BASE CIMENT Chape liquide de rattrapage dans l'existant - Epaisseur variable de 5 à 7 cm Type Cemexa HPC désolidarisée sur polyane y compris bande effrivrée Prix forfaitaire pour une épaisseur moyenne de 6cm Plan Projet R+1 : Plan Projet R+1 : Archives 16,10 Armoire électrique 0,24 Bureau 40,79 Circulation 28,14 Pause 18,07 Salle du conseil 98,18 WC 2,47 Sous-total Travaux en Moins Travaux en Plus : Néant Sous-total Travaux en Plus	-203,99	M2	24,20	-4 936,56	20,00
				-4 936,56	
				0,00	

Publié le 17/07/2025

ID : 048-200069268-20250710-25DP008-DE

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix. Nos prix sont donnés avec valeur à la date de la signature du devis. En cas d'augmentation des coûts de la main d'œuvre et des matériaux intervenant avant ou pendant les travaux, les prix portés au devis seront actualisés sur la valeur au mois de l'exécution selon le calcul de la FFB. Les mesures exactes seront prises les travaux effectués. Les couleurs choisies suivent nos échantillons donnent une indication d'ensemble de la teinte et de l'aspect final du revêtement. Ces caractéristiques peuvent évoluer en fonction de la mise en œuvre et des conditions d'application. Afin de réaliser votre chantier dans les conditions optimum, nous vous demandons dans la mesure du possible de ne pas faire intervenir d'autres corps de métier durant notre intervention. Le chantier doit être propre et débarrassé à notre arrivée sinon nous verrons dans l'obligation de vous facturer 300 € ht de préparation de chantier. Garantie décennale et Garantie responsabilité civile pendant les travaux : souscrite auprès du Général siège social 2, rue Pillet-Will 75009 PARIS n° contrat AR721304 - référence client SARL NG LES CHAPES D'OLT. Il est fait en outre, application des garanties légales de conformité (2ans à compter de la délivrance du bien) et des vices-cachés (2 ans à compter de la découverte du vice) conformément aux dispositions de nos CGV et des dispositions légales.

L'acceptation de ce devis vaut acceptation de nos Conditions Générales de Vente.

Je vous remercie de m'envoyer votre accord signé au plus tôt.

L'acceptation de ce devis tiendra lieu de bon de commande.

L'acceptation de ce devis tiendra lieu de bon de commande

Bon pour accord, le ____/____/____ à _____ SIGNATURE:

Date d'intervention souhaitée:
(à confirmer 15 jours avant intervention)

Condition de paiement 30 % à la signature - 80 % du solde pendant les travaux - Solde restant à la fin des travaux
Déchets triés sur le chantier et évacués séparément palettes, déchets inertes, emballages, déchets chapes. Collecte envisagée : Sael Cotteret - Cotteret (51) 33 60 00 00
château - La Centrale agré

château - La Centrale agré

pour barrots envisagés : Saint-Catusse à Onet-le-château - Déchetterle de St Geniez d'Olt - Els Braley à Onet-le-

Total HT	-4 936,56
Total TVA	-987,31
Total TTC	-5 923,87
Net à payer	-5 923,87 €

Siret : 51467614700010 - APE : 4399C - N° TVA Intracom : FR10514676147 - Capital : 20 000,00 €